

# Commission d'Hygiène et de Sécurité

Réunion du jeudi 3 octobre 2019

## Compte rendu :

Présents : Mme Amard, Mme Joubert-Gaillard, Mme Crey, M. Chanraud, M. Gaborieau, M. Philippot, M. Petit, M. Dussard, Mme Poussier (PEEP), Mme Cottet (FCPE), Mme Raout.

**Le quorum étant atteint Mme CREY ouvre la séance à 18h.**

- **La commission débute sa séance par l'approbation du dernier compte rendu du CHS.**

Des modifications mineures au compte rendu de la séance du 17 juin 2019 seront réalisées par M. Chanraud :

Paragraphe « fiche 19-04-0810 : M. Gaborieau demande à modifier la date du devis « avril 2019 » au lieu de « janvier 2019 ».

Compte-rendu approuvé avec cette modification.

M. Chanraud affichera ce compte-rendu sur le site du lycée dès le 4 octobre 2019.

- **Quelques points sont abordés avant la poursuite selon l'ordre du jour :**

Mmes Amard et Joubert-Gaillard insistent sur la saleté des lits à l'internat : ceux-ci n'ont pas pu être nettoyés pour cette rentrée 2019 car les agents ne disposent pas d'escabeau leur permettant d'accéder aux lits d'une hauteur de 1m90. L'utilisation de ces escabeaux nécessite une formation au travail en hauteur, qui, à ce jour, n'a pas été demandée à la Région pour ces agents.

Les membres de la commission demandent à ce que cette formation soit demandée et effectuée le plus rapidement possible afin que les lits de l'internat puissent être nettoyés.

Monsieur Chanraud apprécie d'avoir maintenant un tableau d'affichage pour les informations liées à l'Hygiène et à la Sécurité dans le secteur des vestiaires des agents.

- **La commission continue par l'intervention de Mme Raout, infirmière scolaire depuis la rentrée.**

Mme Raout possède le registre de l'infirmerie depuis peu de temps du fait d'un problème d'accès informatique : le registre de l'an dernier n'a donc pas pu être consulté.

Pour l'année scolaire en cours, 1 accident a été déclaré : 1 élève de filière Pro s'est blessé en EPS.

Des informations sur le mode de fonctionnement de ce registre sont précisées :

En fin d'année scolaire :

- Les registres sont transmis à la CAF concernant les accidents ;
- Des statistiques sont obtenues à partir du logiciel de l'infirmerie. La commission demande à ce que ces statistiques soient présentées lors de la prochaine CHS ;

Concernant le personnel, 2 employeurs sont concernés : l'Education Nationale pour la partie pédagogique (enseignants, équipes éducatives...), et la Région pour les agents.

En cas d'accident de travail :

- les enseignants doivent s'adresser à la Médecine du Travail à Grenoble ;
- pour les agents, une déclaration est faite à l'intendance et est directement transmise à l'employeur.

Mme Cottet s'interroge sur la tenue d'un Registre SST spécifique pour signaler les accidents/incidents/dysfonctionnements qui, selon elle, est obligatoire pour les établissements relevant de la fonction publique, et précise que ce registre est normalement tenu à la disposition de l'ensemble du personnel. Mme Cottet enverra par mail les informations dont elle dispose à ce sujet.

M. Chanraud précise qu'une formation de recyclage aura lieu le 14 octobre pour les Assistants de Prévention, durant laquelle il pourra poser la question concernant le lycée.

## **La commission se poursuit par la consultation des fiches RSST**

### **1/ portail d'entrée pour le soir : fiche datant de décembre 2018**

A ce jour le problème n'est pas réglé : le petit portail est toujours ouvert le soir, ce qui pose question sur l'accessibilité au lycée : n'importe qui peut entrer !

- Si la carte de certains élèves internes ne fonctionne pas, ceux-ci doivent repasser à l'intendance pour la re-paramétrer ;
- Le visiophone a été commandé par la Région auprès du fournisseur Vinci. Mmes les CPE demandent à ce que cette vidéosurveillance soit installée dans le bureau des surveillants.
- M. Gaborieau suggère que les CPE rédigent une demande d'emplacement précise, photo à l'appui.
- Pas d'information sur le délai de cette installation.

M. Gaborieau informe la CHS de la future pose de volets roulants électriques à l'internat (pilotés par une télécommande gérée par le surveillant d'internat). Le délai d'installation n'est pas encore déterminé, mais les travaux vont probablement débuter pendant les vacances de la Toussaint, par le dortoir Gaspard de la Meije.

Mesdames Amard et Joubert-Gaillard demandent à ce qu'il y ait davantage de communication entre l'intendance et la vie scolaire afin de pouvoir informer « en temps réel » les élèves et les parents des interventions prévues, notamment pour l'internat.

**2/ tourniquets à l'entrée du lycée : problème résolu ;**

**3/ Beaucoup de fenêtres ne ferment pas :** confinement impossible en cas d'alerte alors que Vizille est en zone « Seveso ».

Il est proposé d'organiser un exercice « confinement » afin d'identifier les dysfonctionnements et en avoir une traçabilité, de façon à établir un inventaire de ces fenêtres non conformes, et déterminer un plan d'actions.

**4/ Serrures internat : point réglé.**

**5/ Internat : beaucoup de fenêtres ne ferment pas car les poignées sont cassées.**

Il faudrait demander à la Région d'installer des fenêtres adaptées. Il est proposé de mettre en place une « commission fenêtres » en présence d'un représentant de la Région pour établir un inventaire et trouver une solution.

**6/ Clés pour les extincteurs :** une centaine de clés ont été commandées ; il faut déterminer les endroits où les stocker.

**7/ Faïences des douches Gaspard de la Meije :** réparées, point résolu ;

**8/ Fenêtre chambre 12** qui avait été cassée pendant une tempête : voir point 5.

Monsieur Chanraud présente un dossier fourni par M. Gaborieau concernant un recensement des travaux qui vont être effectués prochainement : les terrasses vont être réparées et équipées de barrières (mais comment se fera l'accès ?).

Des travaux ont débuté semaine 40 : un camion est entré dans la cour sans information préalable, les ouvriers travaillant sans EPI, et pas de délimitation de chantier par rubalise. Comment ce camion a-t-il pu entrer ? qui a ouvert le portail ? Y a-t-il un plan de prévention concernant cette entreprise extérieure ? M. Gaborieau informe que ces travaux vont durer environ 10 mois.

La CHS et en particulier les CPE demandent là-encore des informations sur le planning et en particulier concernant les nuisances sonores pour le déroulement des cours.

A priori ces travaux concernent les terrasses, mais pas les verrières, ni les ateliers.

**9/ Fuites d'eau sur la Rotonde, au-dessus du CDI :** ces travaux sont prévus dans le plan présenté.

**10/ : Faux plafond de la salle DL4 :** cette salle de cours a été fermée plusieurs mois en attendant la réparation des dalles de faux-plafond, qui a été effectuée par une entreprise extérieure pour un montant d'environ 600 euros. Les agents de maintenance n'ont pas pu le faire eux-mêmes, ne disposant pas du matériel adéquat. La CHS s'étonne donc du long délai (6 mois) qu'il a fallu pour faire cette intervention.

## **La séance se poursuit au sujet de points divers :**

### **- Cantine :**

Les repas du soir sont préparés l'après-midi puis maintenus à 80°C jusqu'au soir. Le repas a lieu à 18h30, en fonction des horaires de travail des agents.

Les élèves restent donc 11 heures de suite sans manger, c'est trop long. Les portions du soir sont insuffisantes, les élèves ont faim.

Des parents d'élèves ont envoyé une photo le 19/09 d'un dessert périmé à la date du 07/08/2019. La question est posée sur la gestion/inventaire des frigos. Celui-ci est fait avant la rentrée ; les produits périmés avaient été écartés, mais certains remis en service « accidentellement ». Cet incident a été réglé et ne se reproduira pas.

La question est posée au sujet de la présence d'un cuisinier le soir : c'est obligatoire pour un internat de plus de 140 élèves !

Une fiche RSST est activée pour demande à la Région.

### **- Espaces verts :**

Problèmes de matériel défectueux mis à disposition (photos présentées à la CHS) ; une débroussailleuse a été louée pour effectuer le travail. Les photos montrent un mauvais état de la tondeuse et du rotofil, celui-ci n'étant pas équipé de harnais par exemple.

L'agent chargé des espaces verts étant en arrêt de travail, il a été demandé à un agent OP de prendre en charge cette tâche.

La CHS constate que le matériel mis à disposition n'a pas permis à cet agent d'effectuer ce travail dans des conditions de sécurité adaptées.

### **- Dégradation des toilettes :**

Une réunion spéciale a eu lieu le 16/09/2019. Monsieur Chanraud suggère de demander un devis pour des urinoirs automatiques sans siphon.

### **- Douches fermées à l'internat : suspicion de légionellose**

Le choc thermique a lieu mardi 1<sup>er</sup> octobre ; le résultat des nouvelles analyses est en cours.

Cela peut prendre plusieurs mois avant que le problème de contamination puisse être réglé.

Cela pose un réel problème de fonctionnement à l'internat, au vu du nombre d'élèves et du peu de douches disponibles.

De nombreuses questions sont soulevées par les membres de la CHS concernant l'état général du lycée, et le constat de dégradation croissante de l'établissement, et des conditions d'accueil à l'internat qui ne sont pas acceptables.

Depuis le CA du 16/09/2019 où 30% des agents étaient déclarés en arrêt de travail, encore d'autres agents/OP sont également à ce jour en arrêt de travail.

Les parents d'élèves sont surpris de ce nombre important d'arrêts de travail et s'interrogent sur les raisons multiples pouvant en être la cause : Troubles musculo-Squelettiques liés aux postes de travail (travail en hauteur sur des échelles pour les lits d'internat par exemple ?) ; Risques Psycho-Sociaux ?

Le manque de personnel ne permet pas aux agents présents d'effectuer toutes les tâches nécessaires au fonctionnement et à l'entretien de l'établissement.

Il est suggéré de faire remonter ce problème à la Région, demander du personnel remplaçant...

**La commission se déplace ensuite à la salle de musculation**, conformément à ce qui a été demandé lors du CA du 16/09/2019. Monsieur Gaborieau ne participe pas à cette visite.

Des photos sont effectuées et jointes à ce compte-rendu et sont éloquentes

- Le local est sale, non entretenu (sauf par les enseignants !)
- Les tapis de gym sont très sales
- Les vestiaires sont sales, et l'odeur est intolérable
- L'accès aux toilettes est impossible (encombré par de nombreuses tables...)

**Fin de la séance à 20h30.**

Rédactrice : Cécile Cottet

Annexes : photos du gymnase :

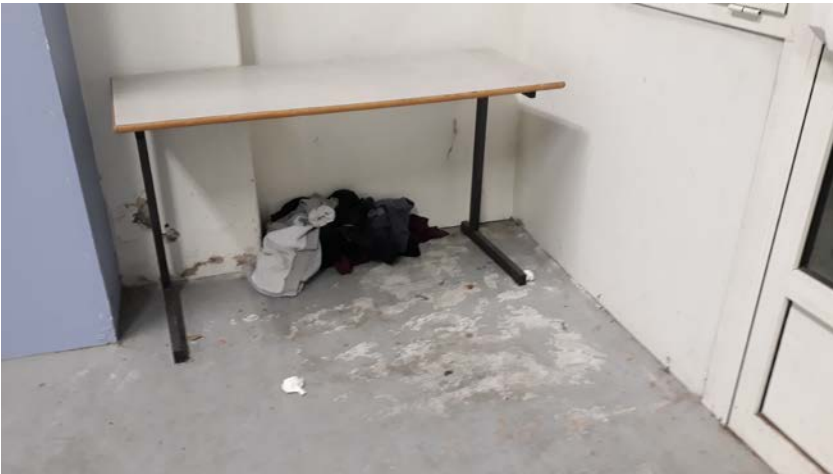
Annexes : photos du matériel espaces verts

Accès toilettes :



Tapis de gym







Câble électrique qui pend ?

Matériel d'entretien des espaces verts non conformes ou en mauvais état.





